

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 21 (1892)

Heft: 6

Artikel: Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXI^e ANNÉE

N^o 6.

JUIN 1892

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg (Suite). — A travers nos écoles. — Instruction religieuse (Circulaire). — Revue scientifique : Les engrâis chimiques. — Bibliographies. — Les tâches à domicile (Suite et fin.) — Partie pratique : Mathématiques. — Musée pédagogique.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

La réunion annuelle de la Société fribourgeoise d'éducation aura lieu à Estavayer le jeudi, 14 juillet prochain.

Le programme de l'assemblée paraîtra avec le numéro de juillet.

Le président, DEMIERRE, instituteur.

HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

DANS LE CANTON DE FRIBOURG

(Suite.)

Lorsque la loi de 1834 sur la nomination des régents fut discutée, la minorité du Grand Conseil demanda à l'autorité ecclésiastique des concessions beaucoup plus étendues que celles qui furent en effet accordées, et elle fit même imprimer une brochure pour expliquer sa façon de penser sur cette question.

Le clergé fut si mécontent de cette loi qu'il adressa à Monseigneur l'Evêque un mémoire imprimé dans les deux langues et signé par tous les doyens. On demandait que tous les manuels d'école et les livres de prix fussent préalablement soumis à l'approbation de l'autorité ecclésiastique, que tout instituteur eût à se pourvoir du *placet* de l'évêque et à suspendre son enseignement dès que le *placet* lui aurait été retiré, enfin, qu'aucune école nouvelle ne fût établie sans la participation de l'évêque et que celui-ci ait la surveillance de toutes les écoles.

La loi de 1834 n'en continua pas moins à exister ; cependant on fit, à cette époque, bien des concessions à l'Eglise : c'est ainsi, par exemple, qu'en 1846, le Conseil d'éducation décida de prier l'évêque de demander au curé un rapport sur chaque régent, et c'est sur ce rapport qu'on se baserait pour distribuer les primes.

C. Méthodes, manuels et matériel scolaires

La première partie du règlement scolaire paru en 1831, travail prévu déjà à l'article 9 du décret de 1832, nous permet d'apprécier d'une manière exacte la marche des écoles à cette époque, ou du moins, les directions données par l'autorité. Nous pouvons ainsi voir ce que le maître devait faire chaque jour, à chaque heure du matin et du soir, et dans chaque cours. Sous le titre de *Règlement*, nous y trouvons toute une série d'excellents conseils pédagogiques et de directions soit au point de vue de l'éducation, soit au point de vue de l'enseignement. De plus, nous y lisons un règlement spécial pour les écoliers, avec des conseils pour la vie chrétienne et sur la politesse ainsi que pour la conduite à tenir avant, pendant et après l'école.

Voici l'énumération des punitions déterminées pour les fautes légères : 1^o Mauvaises notes ; 2^o Mise à l'écart ; 3^o Mettre à genoux ou rester debout hors du banc ; 4^o Tâche écrite à faire à la maison ; 5^o Arrêts plus ou moins prolongés.

Pour les fautes graves : 1^o Quelques jours d'arrêt à la maison ; 2^o Un jour d'arrêt à l'école au pain et à l'eau ; ou plainte aux parents avec prière de les punir eux-mêmes ; 3^o Réprimande publique aux jours des examens ; 4^o Défense (pour un certain temps) de fréquenter les autres élèves.

Ces punitions plus graves devaient être communiquées aux parents avec l'indication de la faute qui les avait motivées.

D'après ce même *Règlement* (Appendice, page 5), les Manuels obligatoires étaient :

POUR LES ÉCOLES FRANÇAISES

1^o Tableaux de lecture et d'orthographe avec un commentaire : *Emploi des tableaux de lecture* par le Père Girard. Fribourg. Piller, 1820.

2^o *Eléments de calcul* à l'usage des écoles de la campagne

du canton de Fribourg, par Chappuis, sous-inspecteur d'école. Fribourg, Piller, 1826.

3^o *Grammaire* ou leçons de langue à l'usage des écoles primaires, par Chappuis, 2 parties. Fribourg, Piller, 1831.

4^o *Catéchisme diocésain* ou celui de Fleury.

Comme livres de lecture l'autorité recommandait :

1^o *L'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par le chanoine Schmid, 2 parties.

2^o *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, racontée aux enfants, par l'abbé Martin, de Noirieu. Fribourg, Schmidt-Roth, 1845.

3^o *Le jeune Henri* ou Comment il apprit à connaître Dieu. (Traduction de Henri Eichenfels, par Christophe Schmid).

4^o *L'Introduction à la connaissance de la nature*, par Berquin, 2^{me} édition.

5^o *Le Val d'or*, imprimé à Fribourg, ouvrage traduit et remanié par Tschokke, d'après Das Golmacherdorf.

6^o *Lectures élémentaires*, du comte Bardi de Florence.

L'introduction de ces manuels rencontra, dans beaucoup de communes, une si vive opposition qu'ils furent écartés.

Plusieurs écoles rurales faisaient usage des livres suivants :

1^o *Le Syllabaire*;

2^o *Le Catéchisme*;

3^o *Instructions chrétiennes pour les jeunes gens*, utiles à toutes sortes de personnes, mêlées de plusieurs traits d'histoire et d'exemples édifiants. Belfort, imprimerie Clerc, 1833.

4^o *La Bible de Royaumont*¹.

Les livres étaient successivement remis aux enfants pour servir de livre de lecture. Aux commençants, on donnait le *Syllabaire* et les plus avancés recevaient la *Bible* de Royaumont.

A côté de ces ouvrages on avait encore :

5^o Une grammaire;

6^o Un livret de calcul;

7^o Des modèles d'écriture.

Les auteurs suivis généralement étaient : 1^o *Noël et Chapsal*, Grammaire française; 2^o *Pasquier*, Syllabaire et premières lectures courantes à l'usage des écoles primaires; 3^o *Galura Bernard*, La civilité chrétienne, ouvrage traduit de l'allemand. Fribourg, Schmidt, 1844. 4^o *Maignon*, Traité complet d'arithmétique avec un traité de réduction des monnaies les plus en usage dans le canton de Berne ainsi que dans celui de Fribourg, Lausanne, André Fischer et Luc Vincent, 1798. 5^o *Prat Louis*, Cours d'arithmétique usuelle et rationnelle. Fribourg, Schmidt, 1840. 6^o *Pasquier, J.*, Précis d'arithmétique élémentaire à l'usage des écoles primaires, 3^{me} édition. Fribourg, Smidt-Roth, 1844.

N.-B. — L'auteur avait complété la 3^{me} édition par les Elé-

¹ Certaines écoles n'avaient à leur usage, nous affirmait M. Pasquier, inspecteur général, que la *Bible de Royaumont* et l'*almanach*. (RÉD.)

ments du traité des surfaces et des solides et par des notions d'arpentage.

7^o *Suchet*, instituteur, Géographie du canton de Fribourg. Lauther, 1840; 8^o *Aeby*, *coadjuteur*, Abrégé élémentaire de l'Histoire suisse, d'après l'allemand de Bannwart. Fribourg, Schmidt-Roth, 1846. 9^o Géographie des écoles de Marie; 10^o *Thürler*, Eléments de comptabilité (lithographié); 11^o Modèles d'ériture française d'après Boissonas (lithographiés par Haller, Berne, en 1829, sur la demande du gouvernement).

12^o Parallélogrammes, c'est-à-dire tableaux lithographiés;

13^o Caractères mobiles et chiffres mobiles collés sur de petits cartons ou sur bois pour apprendre à connaître les lettres et les chiffres.

14^o *Labastrou*, Carte murale du canton de Fribourg.

15^o Nouvelle carte du canton publiée par le Département militaire en 1842.

ÉCOLES ALLEMANDES

1^o Die Strassbürger Tabellen für Anfänger im Lesen (Strassberg bei Levrault); 2^o Diözesen Katechismus; 3^o Biblische Geschichte von Christoph Schmid; 4^o Galura Bernhard, Bischof von Anthedon (1856 als Bischof von Brixen) Lehrbuch der christlichen Wohlgezogenheit. Ein Lesebuch für die deutschen Schulen. Freiburg, Piller, 1831. 5^o *Jungo*, (Lehrer in Freiburg) Anfangsgründe der deutschen Sprache zum Gebrauche der Primarschulen des Kantons Freibourg, bei Piller, 1839. Preis 3 1/2 batz; 6^o *Meyer*, (Kapelan in St Antoni) Deutsche Grammatik 1843; 7^o *Meyer*, (Kapelan) Arithmetik, 1843;

8^o *Chappuis*, Elemente des Rechnens, übersezt von Kuenlin. Freibourg, Piller, 1827.

9^o *Bannwart*, Schweizer-Geschichte.

10^o Deutsche Schreibvorlagen von Luzern.

11^o Karten wie in französischen Schulen. (Elle manquait ordinairement.)

(*A suivre.*)

A TRAVERS NOS ÉCOLES

Extrait du carnet scolaire d'un inspecteur

IV

LE SEMESTRE D'ÉTÉ. — Les grands, — *les meilleurs*, — sont partis, M. l'Inspecteur! Il ne me reste plus rien! — Mais comment plus rien? — Il ne me reste plus que ces quelques bambins-là? Que veux-je faire avec ça? — Avec tout ce